

## ■ MELUN VAL DE SEINE

### PROJET. Les élus disent non à une prison à Vaux-le-Pénil...

Les élus de Vaux-le-Pénil ont quitté une réunion en préfecture durant laquelle il a été évoqué le projet de construction d'une prison de 1000 places. Toutefois, selon le préfet, les deux sites pénitenciers sont « a priori écartés » et les recherches se poursuivent.

Les élus de Rubelles étaient déjà vent debout contre la potentielle implantation d'une maison d'arrêt de 1000 places (lire ci-dessous) en partie sur le territoire de leur commune. Désormais, place à ceux de Vaux-le-Pénil. Henri de Meyrignac, le maire de Vaux-le-Pénil a quitté une réunion, ce vendredi 15 janvier, en préfecture de Melun durant laquelle un projet d'implantation de prison sur une parcelle de 20 hectares a été évoqué sur deux sites potentiels de la commune.

#### « C'est incohérent »

« Deux sites de Vaux-le-Pénil nous ont été présentés pour installer la prison », indique le premier édile. Le premier sur le site des Prés Neufs, à la Buissonnière, d'une part et

sur une terre agricole, près de la ferme de Germeuoy, le long de la RD 605 d'autre part. « Quel que soit le terrain, il n'en est pas question, tranche Henri de Meyrignac. Un tel équipement dénaturerait totalement notre ville et on nous impose ces terrains sans aucune discussion. »

Raison de son courroux, la situation des deux terrains évoqués : « Nous avons un projet de revalorisation de la plaine à la Buissonnière et l'autre terrain consommerait des terres agricoles qu'on nous demande sans cesse de préserver : c'est totalement incohérent et c'est pour cela que nous avons quitté la réunion », estime-t-il.

Contacté, Thierry Coudert, le préfet de Seine-et-Marne tempère : « Les discussions n'ont pas abouti, indique-t-il. L'hypothèse des deux ter-

raines de Vaux-le-Pénil est a priori écartée, nous allons reprendre les recherches pour trouver un terrain à Melun Val de Seine. »

Pour Louis Vogel, le président de l'agglomération Melun Val de Seine, les conditions pour l'implantation ont beaucoup évolué : « Nous avions dit oui pour 3 hectares à l'entrée de Melun (le site des Hautes Bordes, à cheval sur Rubelles et Melun, ndr), mais pas question pour 20 hectares ! »

Quant à la possibilité de voir le projet se concrétiser à Vaux-le-Pénil ? « De la même manière que pour l'aire de grand passage, c'est la solidarité communautaire qui doit jouer, estime Louis Vogel. Quoi qu'il en soit ma condition *sine qua non* reste la même : pas de nouvelle prison dans le territoire sans un déménagement de celle de Melun, quelle que soit sa localisation. »

Pour Aude Luquet, la députée de la circonscription - et élue de Melun - « une concertation de l'ensemble des maires de l'agglomération est nécessaire pour arriver à un consensus et proposer un nouveau terrain. » Malgré les propos du préfet, Henri de Meyrignac préfère rester prudent : « Tant que le projet qui nous a été présenté ne sera pas officiellement abandonné et que nous n'aurons pas une

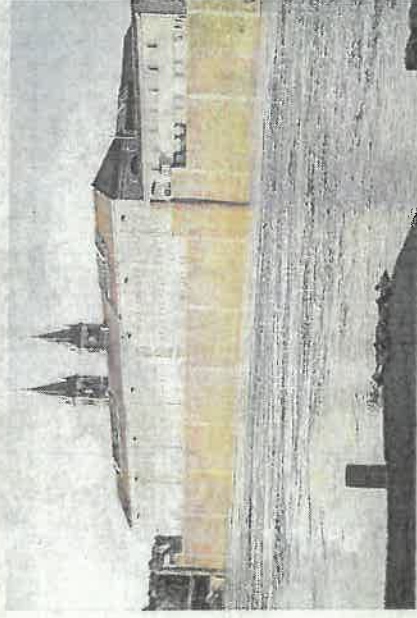


Selon Henri de Meyrignac, le maire de Vaux-le-Pénil, deux sites ont été évoqués pour l'implantation de la prison ©B.H./RSMT7

confirmation écrite, nous resterons vigilants », répond le maire de Vaux-le-Pénil. Une pétition va d'ailleurs être lancée par la municipalité. En 2018, Nicole

Belloubet, la ministre de la Justice de l'époque avait annoncé la création d'une maison d'arrêt à Melun, d'ici à 2027, dans le

cadre du projet de loi Justice, avec Bernard HUP



Avec le projet de création d'une prison se pose celui du déménagement du centre de détention de Melun ©JVC/RSMT7

### ... et Rubelles n'en veut pas !

Françoise Lefebvre, la maire de Rubelles est toujours opposée à l'implantation d'une prison aux Hautes Bordes, à Rubelles.

Elle avait déjà pris position contre l'implantation de la prison dans sa commune, elle persiste et signe. Françoise Lefebvre, la maire de Rubelles rappelle son opposition contre le projet d'implantation d'une prison dans sa commune. « Un tel choix serait inadapté entre deux zones de logements qui sont l'écoquartier Woodi, à Melun et la Zac des Trois Noyers, à Rubelles, souligne-t-elle. Une prison serait une verrou pour tous les habitants et il n'y a pas de cohérence à une telle



Françoise Lefebvre ©RSMT7

Reste maintenant aux élus de l'agglomération à trouver une parcelle de 20 hectares susceptibles d'accueillir l'établissement pénitentiaire, sans soulever l'opposition de la population : une gageure.

JVC